

## **LES INUIT DE MONTRÉAL**

La présence d'Inuit dans la métropole est un phénomène relativement récent. Selon les recherches de la Société Makivik, le nombre d'Inuit serait d'environ 1,500-1,700 individus dont la majorité soit environ 75% sont du Nunavik, territoire du Nord du Québec, 20% du Territoire du Nunavut (région située au nord de la Province de Québec), et d'autres du Nunatsiavut Labrador, de l'Arctique de l'Ouest, d'autres villes canadiennes, certains étant nés à Montréal ou ayant été adoptés ou vivent dans des familles d'accueil.

Plusieurs organismes du Nunavik ont des bureaux à Montréal dont la Société Makivik, l'Institut culturel Avataq, la Commission scolaire Kativik, le programme Ivirtivik de l'Administration régionale Kativik, la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, le Centre Ullivik Module Nord Québec, le siège social de la compagnie aérienne Air Inuit, la société de médias Taqramiut Nipingat Inc. et l'Association des Inuit du Sud du Québec.

Bon nombre d'Inuit travaillent pour ces organismes, d'autres viennent dans la métropole pour fins d'études dont notamment dans plusieurs Cégeps, pour obtenir des soins médicaux, accompagner un membre de la famille ou une personne malade ou pour des raisons personnelles.

Selon les études de Makivik, il y aurait à Montréal environ 400-500 individus à bas revenu ou itinérants. Plusieurs Inuit quittent leur communauté à la recherche d'un monde meilleur. Les conditions de vie dans les 14 communautés du Nunavik sont alarmantes.

Lors de sa présentation à la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics* dont les audiences se tiennent à Val d'Or, commission mise sur pied par le gouvernement du Québec, le Président de la Société Makivik Jobie Tukkiapik faisait les constatations suivantes sur la situation au Nunavik:

- Housing overcrowding has reached an alarming rate of 68%;
- The majority of the Inuit live in social housing;
- 68% of households earn less than \$32,480 annually;
- 37% of households live in poverty;
- Households with the lowest income devote 70% of their expenses to food and shelter;
- The cost of food is 48% higher than in Québec City;
- Family violence is 10 times higher in Nunavik than the Canadian average;
- The rights of Inuit children and young people of Nunavik have been infringed;
- Nunavik has one of the highest suicide rates in Canada;
- School dropout rate between kindergarten and high school is an alarming 90%.
- Life expectancy is 66 years – elsewhere in Québec it is 81.

Il va sans dire, et les études du Professeur Nobuhiro Kishigami commandées et financées par la Société Makivik le démontrent, la situation au Nunavik pousse et incite plusieurs Inuit à s'expatrier hors du territoire principalement à Montréal à la recherche d'une vie meilleure.

Malheureusement, bon nombre d'entre eux une fois rendus dans la métropole, sont l'objet de racisme, ont des problèmes de dépendances, d'itinérance dans la rue ou d'itinérance voilée, et des femmes Inuit tombent trop souvent sous le contrôle de proxénètes et sont sujet de trafic de la personne et de la prostitution. Le suicide de plusieurs femmes Inuit ou de disparitions de certaines d'entre elles sont une bien triste réalité.

### **LA SOCIÉTÉ MAKIVIK**

La Société Makivik a été créée en 1978 dans le cadre de la mise en œuvre de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois* signée en 1975 par les Inuit du Nunavik (les Cris de la Baie James), le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada.

Les objectifs de la Société Makivik sont de recevoir, administrer, utiliser et investir l'indemnité destinée aux Inuit, conformément aux dispositions de la *Convention de la Baie James et du Nord québécois*; lutter contre la pauvreté et promouvoir le bien-être, le progrès et l'éducation des Inuit; encourager, promouvoir et protéger le mode de vie, les valeurs et les traditions des Inuit, ainsi que contribuer à leur conservation; créer, stimuler et développer des occasions permettant aux Inuit de participer à l'expansion économique de leur société; développer les communautés Inuit et perfectionner leurs moyens d'action; aider à la création, au financement ou au développement d'entreprises, de ressources, de biens ou d'industries appartenant aux Inuit.

La Société Makivik est l'organisme qui représente les Inuit du Nunavik ainsi que les Inuit du Nunavik vivant hors territoire dont principalement à Montréal.

### **SATURVIIT L'ASSOCIATION DES FEMMES INUIT DU NUNAVIK**

Durant l'été 2015, les femmes Inuit de chacune des 14 communautés du Nunavik, ainsi que les femmes Inuit du Sud, se sont rencontrées au Camp Qilalugaq près de Puvirnituq afin de discuter des sujets importants pour leurs communautés dont le rôle parental, l'abus des enfants, le suicide, l'éducation, la langue, la guérison et la violence.

Suite à la rencontre de Qilalugaq les recommandations suivantes ont été identifiées comme priorités des femmes du Nunavik, dont la nécessité d'établir un centre pour promouvoir les droits des enfants et les sujets touchant les parents, la protection de la jeunesse et l'abus des enfants. Un total de 19 recommandations ont été publiées suite

à la rencontre Qilalugaq. Un manifeste fut rédigé demandant aux gens et aux communautés de prendre action afin d'arrêter la violence si présente dans la société du Nunavik.

Au cours de l'été 2006, la nouvelle Association des femmes Inuit du Nunavik fut formellement créée. *Saturviit*, qui veut dire *ceux qui font la promotion de l'espoir*, est devenue la voix des femmes Inuit du Nunavik.

Depuis sa fondation, des représentants de Saturviit ont participé à plusieurs rencontres nationale, provinciale et régionales, ainsi qu'à des conférences, a appuyé les femmes Inuit et leurs familles, et a appuyé financièrement des projets communautaires.

Saturviit est dirigé par un Conseil d'administration représentant toutes les communautés du Nunavik, soit deux directeurs pour chacune des 3 régions soit la côte de la Baie d'Hudson, le détroit d'Hudson, la Baie d'Ungava, et une directrice pour les communautés urbaines du Sud du Québec.

## **L'ITINÉRANCE INUIT DANS LA MÉTROPOLE**

Ce n'est que vers les années 1970 que les Inuit du Nunavik ont commencé à migrer vers Montréal, mais cette migration connaît depuis une augmentation marquée d'Inuit en situation de vulnérabilité ou d'itinérance. La surpopulation et le manque de logements dans le Nord est un facteur très important de cette dynamique.

Les Autochtones (Premières nations, Métis, Inuit) ne forment que 0.3% de la population de Montréal. Quoique les Inuit représentent moins de 10% de la population Autochtone à Montréal, les Inuit représentent 45% des Autochtones itinérants (réf. Kishigami, Nobuhiro: *Low-Income and Homeless Inuit in Montreal 2012; Ville de Montréal: Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*).

Voici quelques données de l'étude du Professeur Kishigami qui a interviewé 75 Inuit à bas revenu ou itinérants:

- L'âge moyen des Inuit interviewés est de 39 ans;
- Il y a plus de femmes que d'hommes Inuit à Montréal;
- 46% des Inuit interviewés demeurent à Montréal depuis plus de 10 ans et 23% depuis plus de 20 ans;
- Les femmes Inuit demeurent à Montréal plus longtemps que les hommes;
- Plusieurs Inuit vivent seuls dont la majorité sont des hommes Inuit;
- 55% des Inuit interviewés ont un revenu d'aide sociale;
- 27% des Inuit n'ont aucun revenu;
- 52% des Inuit préfèrent rester à Montréal dont une majorité de femmes Inuit;
- 42% des Inuit retourneraient dans leur communauté s'il y avait un endroit où se loger;
- 85% des Inuit parlent l'Inuktitut chaque jour;

- 35% des Inuit interviewés ont une image négative d'eux-mêmes;
- Maladies les plus fréquentes sont le SIDA, abus d'alcool et drogues, cancer et victimes d'accidents.

Il y a lieu de noter que les priorités identifiées par les Inuit interviewés par le Professeur Kishigami sont, par ordre prioritaire:

- Un endroit où demeurer;
- Trouver un emploi;
- Accès à la nourriture traditionnelle;
- Formation et éducation;
- Billets d'avion pour retourner dans leur communauté;
- Activités culturelles.

Plusieurs Inuit de 18 ans et plus ayant vécu pendant plusieurs années dans une famille d'accueil supervisée par la Direction de la Protection de la Jeunesse se retrouvent soudainement seuls à Montréal sans attache ni dans la ville ni dans leur communauté d'origine. Lorsque ces jeunes quittent leur première famille à un très jeune âge, ils perdent tout contact avec leur communauté et leur culture. Au lieu de repartir au Nord où n'y a ni logement ni opportunité pour eux, ils restent dans la métropole et deviennent itinérants.

### **PLANS D'ACTION GOUVERNEMENTAUX ET L'ITINÉRANCE INUIT À MONTRÉAL**

Le 4 novembre 2009, la Commission de la santé et des services sociaux du gouvernement du Québec rendait public son rapport sur l'itinérance au Québec qui s'intitule *Itinérance: agissons ensemble*. Ce rapport présentait 33 recommandations, entre autres, l'adoption d'une politique et d'un plan ministériel en itinérance, une attention particulière au logement social, à la concertation entre les réseaux publics et communautaires, la formation des intervenants sociaux et un meilleur équilibre entre la judiciarisation et la médiation sociale.

Le 17 octobre 2008, le Président de la Société Makivik déposait à la Commission leur mémoire «*Itinérance des Inuit du Québec*».

La Commission recommandait entre autres au gouvernement de mettre au point, en complémentarité avec les organismes communautaires, des services adaptés aux personnes itinérantes, en particulier à celles souffrant de troubles concomitants, aux jeunes sans abri, aux femmes et aux Autochtones.

Dans son Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013, le gouvernement du Québec dans la section «De communautés autochtones», on peut lire: *La situation des femmes, notamment des femmes Inuit, est particulièrement préoccupante*. Par ailleurs,

sur les 70 actions du Plan d'action, aucune ne portait spécifiquement sur les Inuit en situation d'itinérance.

Dans son Plan d'action ciblé en itinérance *Agir résolument pour contrer l'itinérance* rendu public le 8 octobre 2010 par le Maire de Montréal, la Ville de Montréal s'engageait à développer une approche d'intervention adaptée auprès des membres des communautés des Premières nations et Inuit en situation d'itinérance. Je cite:

*La population itinérante de Montréal compte certains membres des Premières nations et Inuite, incluant un nombre important de femmes inuites en situation d'itinérance et dont la détresse est visible dans les lieux publics. La situation particulière de ces femmes, repliées sur elles-mêmes et aux prises avec de graves problèmes de violence physique, d'abus sexuels, d'alcoolisme, de toxicomanie et de prostitution, est très préoccupante.*

*Leur présence est manifeste surtout aux abords du square Cabot de même que sur la place de la Paix, dans l'arrondissement de Ville-Marie.*

*Constatant l'urgence de leur venir en aide, la Ville de Montréal s'engage à développer, avec ses partenaires, un plan d'action cohérent basé sur un portrait clair de la problématique particulière vécue par ces femmes.*

Pour la mise en œuvre de mesures, la Ville de Montréal invitait la Société Makivik à s'associer comme partenaire.

En 2014, le gouvernement du Québec publiait sa Politique nationale de lutte à l'itinérance: *Ensemble, pour éviter la rue et en sortir*. Cette politique incluait une section spécifique sur les Inuit, fruit d'une collaboration étroite entre la Société Makivik et la Ministre déléguée aux services sociaux et à la protection de la jeunesse et les fonctionnaires du Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

Dans ses orientations, le gouvernement entendait privilégier des mesures spécifiques adaptées à la réalité des Inuit, persévérer dans les actions entreprises afin de résoudre le problème du logement et du coût de la vie chez les Inuit et réduire leur mouvement d'expatriation, accorder son appui aux initiatives prises par les Inuit pour prévenir et contrer l'itinérance.

En 2014, le Maire de Montréal dévoilait le *Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017*, dans lequel on reconnaît un accroissement de la présence des Inuit et des Premières nations dans les nouvelles réalités de l'itinérance. Le plan énumère plusieurs actions dont *soutenir les membres des Premières nations et les Inuits*.

L'objectif visé par la Ville est de développer des mesures concrètes en vue de répondre aux besoins des membres des communautés Inuit et des Premières nations, en poursuivant le développement de réinsertion sociale et d'employabilité en collaboration

avec les communautés autochtones et Inuit. La Société Makivik a été invitée par le Maire à être un partenaire dans la mise en œuvre du Plan de la Ville.

### **CARACTÈRE SPÉCIFIQUE DES INUIT**

A plusieurs occasions et notamment à la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec*, le Président de Makivik réaffirmait, dans la section de sa présentation *Moving Forward*:

- *We insist on an Inuit-specific approach for Nunavik. Issues and solutions may be different from other Aboriginal Nations.*

Le 31 mars 2016, les Inuit des grandes villes canadiennes (Edmonton, Winnipeg, Toronto, Ottawa, Montréal, St-Jean Terre-Neuve) remettaient au gouvernement fédéral leur Stratégie nationale des Inuit vivant en milieu urbain, soulignant le besoin d'élaborer et de financer des programmes et services tenant compte du caractère spécifique des Inuit.

### **PLAN D'ACTION DE MAKIVIK EN ITINÉRANCE**

Vue l'urgence de la situation des Inuit en itinérance à Montréal, la Société Makivik a décidé en 2010 d'élaborer sa propre stratégie et plan d'action et d'élaborer des mesures spécifiques adaptées à la réalité des Inuit.

Les deux grands objectifs de la stratégie de la Société Makivik en itinérance à Montréal sont:

- S'assurer que les Inuit en situation de vulnérabilité ou d'itinérance aient accès à des soins médicaux et programmes sociaux;
- Agir au niveau de la prévention de l'itinérance.

La mise en œuvre de la stratégie de la Société Makivik en itinérance à Montréal se fait par l'établissement de partenariats avec des organismes qui oeuvrent en itinérance ou avec des gens en situation de vulnérabilité, et qui sont sensibles aux valeurs, culture, langue et identité des Inuit. Makivik désire que ces organismes partenaires répondent non seulement aux situations d'urgence, mais aussi aux besoins d'accompagnement des Inuit pour sortir de l'impasse dans laquelle ils se trouvent.

Les partenaires de Makivik ont été choisis suite à des consultations auprès des Inuit et en tenant compte de la mission et des activités des dits organismes. Des fonds de Makivik sont versés annuellement à ces partenaires. Il est important d'avoir des interlocuteurs Inuit dans toutes les organisations et les services que Makivik financent. De cette façon, les Inuit ne vont pas seulement chercher une aide alimentaire ou matérielle, mais aussi une aide psychologique et émotionnelle.

La première entente de partenariat fut signée en 2011 avec le Centre de jour pour femmes Chez Doris. Le salaire de l'intervenante Inuit, poste occupé par une Inuit, est défrayé par Makivik ainsi que certaines activités pour les femmes Inuit.

Le second partenaire est Projets Autochtones du Québec, seul refuge de nuit pour hommes et femmes Autochtones (Inuit et Première nations) à Montréal. PAQ offre aussi 16 chambres de transition. Le financement de Makivik est pour l'organisation de diverses activités pour les Inuit qui demeurent dans les chambres de transition et pour les Inuit qui vont au refuge.

Le troisième partenaire est le Centre d'amitié autochtone de Montréal, situé boulevard St-Laurent. Makivik défraie le salaire de l'intervenante Inuit, poste aussi occupé par une Inuit, et l'organisation d'activités pour Inuit. Plusieurs jeunes Inuit et jeunes familles Inuit visitent le Centre.

Le quatrième partenaire est le refuge de La Porte Ouverte (Open Door). Ce refuge sert environ 150 repas par jour et 40% des visiteurs sont des Inuit dans une situation de très grande précarité. Le refuge doit quitter ses lieux actuels situés à Westmount au cours des prochains mois. Makivik défraie le salaire du Directeur adjoint et des coûts reliés à l'organisation d'activités culturelles.

## **LES PROBLÈMES DE SANTÉ DES INUIT À MONTRÉAL**

Dernièrement, le Professeur Christopher Fletcher, Département de médecine sociale et préventive de la Faculté de médecine de l'Université Laval, a reçu des fonds de l'Institut de recherche en santé du Canada afin d'amorcer une étude sur l'état de santé des Inuit de Montréal. Une telle étude impliquera un recensement de tous les Inuit de Montréal, suivi d'une enquête auprès d'un échantillon représentatif de la population. Entre 300 et 500 Inuit seront interviewés. Divers organismes Inuit dont la Société Makivik ont été invités à collaborer à ce vaste projet de recherche.

Présentement, il n'y a pas dans le Sud du Québec de programme de traitement des dépendances culturellement adapté aux Inuit. Le très haut taux d'échec des programmes disponibles a été confirmé par des recherches commanditées par Makivik et par ses partenaires à Montréal.

Un Projet d'étude de besoins - Élaboration de programmes de guérison et de traitement des dépendances pour les Inuit de Montréal, est présentement en cours.

Ce projet est le fruit d'une collaboration de la Société Makivik et du Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Québec (CHUQ) rattaché à l'Université Laval. Le Professeur Christopher Fletcher et son équipe dirige aussi cette étude.

Le but de l'étude est d'identifier et d'analyser les besoins des Inuit de Montréal en matière de guérison et de traitement des dépendances. Le projet a comme objectif principal de mieux comprendre l'expérience des Inuit de Montréal qui souffrent de

toxicomanie. Ainsi des solutions qui reflètent les réalités des Inuit peuvent être développées afin de réduire les souffrances causées par ces problèmes et permettre une meilleure intégration sociale et économique à Montréal.

Les recommandations de l'étude viseront l'amélioration des services, et des actions spécifiques pour la population Inuit de Montréal. Des partenaires seront identifiés afin de mettre en oeuvre des solutions qui pourraient aider les Inuit montréalais.

### **LES FEMMES INUIT – LES GRANDES OUBLIÉES**

Tel que mentionné plus haut, depuis près de 10 ans, les diverses commissions et les plans d'action gouvernementaux ont souligné la situation extrêmement difficile des femmes Inuit à Montréal en situation de vulnérabilité, d'itinérance, qui font l'objet de trafic de la personne et victimes de proxénètes qui résulte à un haut taux de suicide et de disparition.

### **LE LOGEMENT ET LES INUIT**

Dans le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017, l'action 5 *Agir sur le logement* est une alternative importante à l'itinérance. Des organismes montréalais sans but lucratif misent sur le logement social avec soutien communautaire pour assurer la stabilité résidentielle et encourager l'intégration sociale des personnes sans-abri.

Il y est indiqué qu'une attention particulière serait portée à des groupes prioritaires dont les personnes issues des Premières nations et les Inuit.

Parmi les Inuit souffrant d'itinérance à Montréal se trouvent beaucoup d'Inuit qui cohabitent dans de très petits logements. La condition de promiscuité et l'insalubrité de ces logements posent un risque pour la santé des occupants.

Certains partenaires de Makivik à Montréal dont Chez Doris et La Porte ouverte sont actifs à essayer de trouver un logis aux Inuit dans le besoin ou itinérants. Par ailleurs, le succès de tout projet de placer en logement des Inuit est intimement lié à un accompagnement adéquat et à la création d'un lieu d'appartenance.

### **LES INUIT ET LE SYSTÈME DE JUSTICE**

En février 2016, le Protecteur du citoyen à titre d'ombudsman correctionnel du Québec déposait son rapport à l'Assemblée nationale: *Des conditions de détention inacceptables et une prévention insuffisante de la criminalité au Nunavik.*



Dans son rapport, le Protecteur du citoyen confirme qu'au Nunavik, les conditions de détention sont en deçà des normes minimales et qu'au «sud», les conditions de détention sont inadaptées à la réalité des Inuit. Je cite:

*Les Inuit sont surreprésentés dans les systèmes de justice et correctionnel et ce phénomène est en forte croissance (augmentation de 239% du nombre de causes traitées par la Cour itinérante en 10 ans). Le manque d'actions concertées en matière de prévention de la criminalité, notamment en ce qui a trait au traitement des dépendances, contribue à ce phénomène.*

*«La surjudiciarisation et l'incarcération consécutive n'agissent pas sur les problèmes sociaux. Il faut faire davantage pour le progrès social au Nunavik», conclut le Protecteur du citoyen.*

Au cours des dernières années, Makivik et ses partenaires ont noté que les Inuit qui décident de demeurer à Montréal après leur incarcération, glissent souvent vers l'itinérance.

Dans son Plan d'action ciblé en itinérance publié le 8 octobre 2010: *Agir résolument pour contrer l'itinérance*, la Ville de Montréal recommandait la mise en place de mesures constituant des alternatives à l'incarcération des personnes itinérantes, et je cite: *Tous s'entendent pour dire que la judiciarisation et l'emprisonnement des personnes en situation d'itinérance ne constituent pas des solutions souhaitables au phénomène de l'itinérance. Ces approches accentuent notamment les problèmes d'isolement, d'exclusion, de vulnérabilité et de fragilité, en plus d'engendrer d'énormes coûts au système public. (Page 15)*

On retrouve le même constat dans le Plan d'action montréalais en itinérance 2014-2017: *La judiciarisation des personnes itinérantes qui commettent des infractions est coûteuse et comporte des risques importants d'aggravation de leurs problèmes. (Page 11)*

Plusieurs Inuit se retrouvent à la rue à leur sortie d'un centre de détention. La prison comme l'itinérance deviennent rapidement un mode de vie. Les Inuit continuent de vivre dans la rue et trouvent les moyens de retourner en prison lorsque l'hiver arrive.

## **LIEU D'APPARTENANCE POUR INUIT**

Les Inuit de Montréal veulent avoir leur propre lieu d'appartenance. Les 5-6 août 2015, les Inuit et représentants d'organismes Inuit se sont rencontrés à Montréal afin d'identifier leurs priorités en matière de justice, santé, formation et employabilité, services sociaux, culture. Tous les Inuit présents ont recommandé l'établissement d'un centre de ressources pour et par les Inuit.

Le 3 avril 2017, l'Association des Inuit du Sud du Québec écrivait au Maire de Montréal l'informant que l'association avait reçu le 17 mars 2017 ses Lettres patentes, et que l'association allait déposer dans un avenir rapproché une demande d'aide financière. Le 28 octobre 2017 se tenait la rencontre de fondation de la nouvelle association des Inuit du Sud du Québec. Les règlements internes de la nouvelle association furent approuvés et les Inuit présents procédèrent à l'élection des membres du Conseil d'administration.

Cette association est un organisme qui poursuit les objectifs suivants:

- Promouvoir le développement culturel, social et économique des Inuit du Sud du Québec;
- Favoriser la pratique de l'Inuktitut, sa préservation et les traditions des Inuit du Sud du Québec;
- Être un carrefour ainsi qu'un lieu de réflexion et de partage sur les diverses questions touchant les Inuit du Sud du Québec;
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Inuit du Sud du Québec, notamment dans le domaine de la santé;
- Agir comme porte-parole des Inuit du Sud du Québec;
- Sensibiliser les Montréalais, les Québécois ainsi que les Canadiens à la réalité des Inuit, leur histoire, leur culture, leurs réalisations et leur apport à la société canadienne.

La création d'une telle association rejoint l'un des principes directeurs du Plan d'action actuel de la Ville soit offrir des alternatives à l'itinérance et des efforts de réintégration sociale. La création de l'association a fait l'objet de discussions entre le Président de la Société Makivik et le Maire de Montréal lors de leur rencontre du 12 septembre 2017.

### **PROJET D'ACCUEIL ET DE RÉFÉRENCE**

Plusieurs Inuit viennent séjourner à Montréal ou s'y établir et ne connaissent pas les divers services qui leur sont disponibles soit par la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec et divers organismes.